

INC193

Public concerné : personnel désigné pour être Equipier de Première Intervention (EPI) dans le cadre de l'organisation des secours face aux risques d'incendie et de panique.

Prérequis : *aucun*

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin de prévenir le risque d'incendie dans l'entreprise et d'intervenir efficacement face à un début d'incendie dans le but de protéger les travailleurs et les biens de l'entreprise.

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances théoriques du candidat ainsi que sa capacité à utiliser les moyens de première intervention sera mise en œuvre

Le formateur mettra en œuvre une évaluation formative tout au long de la formation

Validation :

Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises est remise à chaque participant à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques d'extinction de feux réels à l'aide d'extincteurs de différents types

Intervenant(s) :

Formateur justifiant d'une expérience significative dans la gestion du risque d'incendie en entreprise

Programme de la formation : *

Le risque d'incendie dans le milieu professionnel :

- La combustion et ses éléments constitutifs
- Classes de feux et procédés d'extinction
- Evolution d'un feu vers l'incendie – propagation
- Facteurs de risques d'incendie
- Conséquences directes et indirectes des incendies

Prévention du risque d'incendie dans l'entreprise :

- La prévention et la prévision
- Comportement au feu des éléments constructifs
- Installations techniques visant à sécuriser les travailleurs
- Moyens de secours et de lutte contre l'incendie
- Consignes générales et particulières
- Rôles et missions des équipiers de première intervention

Mises en situation pratiques d'intervention face à un début d'incendie :

- Visite analytique de l'entreprise
- Mise en œuvre des moyens de secours

* programme conforme au règles édictées par l'association plénière des sociétés d'assurance dommage (APSAD)

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com